

Le R.P. P e t i t vous fait mille compliments.

Je fais des voeux sinceres pour le repos, la paix et le bonheur du L. Corps helvetique".

Original - AH 81, 260-261 - Blatt 261^V leer

98

1712 Juni 21., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SPAN. AMBASSADOREN LORENZO VERZUSO, MARCHESE DI] BERETTI-LANDI, [AN DEN ZUGER LANDESHPTM. BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je me reiouis infinim.^t que votre ... Canton ait resolu de concourir a la paix [- 2. Villmergerkrieg! -]. quand on ne peut faire autrem.^t la prudence requiert, que pour sauver tout le Corps on laisse couper un bras. Il est vray que les conditions [die anlässlich der vom 8. Juni - 13. August 1712 in Aarau stattfindenden gemeineidg. Tagsatzung, an der vom 2. August weg auch Beat Jakob II. Zurlauben teilnehmen sollte, ausgehandelt wurden]¹ sont ameres, que la fatalité est visible; qu'on devoit, et qu'on pourroit faire mieux, mais ne seroit il pis, si apres tant des irregularitez on fit la derniere de perdre tout?

Je vous prie ... de faire aller a leur destination les deux lettres icy iointes. ...

Les Hollandois veulent toujours la Paix [- dieser Frieden zwischen Frankreich und Holland sollte freilich erst am 11. April 1713 in Utrecht zustande kommen -], la Reine d'Ang.^{re} [A n n e] a leur fait dire par l'eveque de ... [Bristol, John R o b i n s o n] son Plenipoten.^{re} qu'elle renonce solemmellem.^t a tous les Alliances, qu'elle a avec les etats Generaux. Cela les a mis dans la derniere Consternation. Bon gré, mal gré il faut qu'il passe par là".

1) s. EA VI 2, 1672 (Nr. 750)

Original - AH 81, 262-263 - Blatt 263^V leer